

Pour une véritable mixité d'usages

Autor(en): **Poel, Cedric van der**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **141 (2015)**

Heft 3: **Une coque gonflée**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

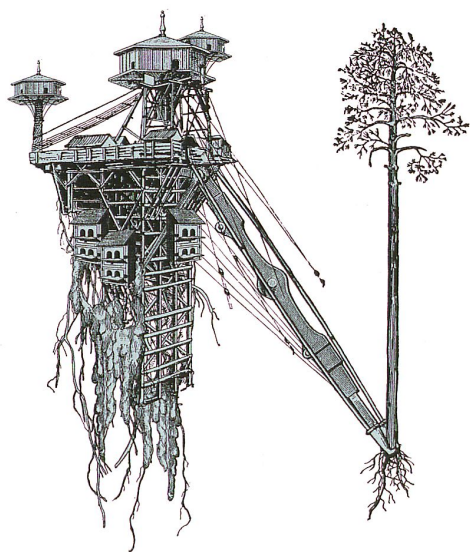
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR UNE VÉRITABLE MIXITÉ D'USAGES



New York et Londres ont vu ces dernières années s'ériger des immeubles de haut standing comprenant deux entrées. L'une sur la rue principale menant aux appartements luxueux et l'autre à l'arrière, réservée aux habitants des quelques logements sociaux programmés par des promoteurs cyniques voulant profiter des subventions et exonérations offertes aux projets immobiliers favorisant la mixité sociale.

Toute proportion gardée, le programme du concours du lot A de la halte CEVA de Chêne-Bourg, dont nous présentons dans ce numéro le très beau projet lauréat de Lacaton & Vassal, est à la mixité fonctionnelle ce que « la porte des pauvres » est à la mixité sociale. La mixité des programmes qui se cantonne à faire coexister des bureaux et des logements de manière entièrement autonome – le concours exigeait deux entrées séparées desservies par des ascenseurs distincts – évite certes le

syndrome de la Défense, mais ne nourrit en rien la réflexion sur une nouvelle façon de faire la ville engendrée par la nécessaire densification. Cette manière d'imaginer la diversité des usages au sein d'un immeuble ne s'éloigne pas fondamentalement de la monoculture des constructions de l'après-guerre.

Monoculture que Lacaton & Vassal condamnent. Avec leur étude « Plus. Les grands ensembles de logements. Territoire d'exception », ils s'inscrivent dans la vision des modernes – Le Corbusier ou l'architecture révolutionnaire soviétique – et militent pour l'utilisation commune des étages inférieurs : le hall d'entrée se transforme en service d'accueil et de conciergerie, les premiers étages abritent une crèche, un restaurant, une bibliothèque, etc. Pour eux, « faire du logement, c'est faire de l'urbanisme ». La qualité d'un immeuble et de son programme se propage par contamination à celui d'à côté et de « proche en proche » la ville se fait.

Faute d'un programme audacieux pour le concours de Chêne-Bourg, Lacaton & Vassal n'ont pu développer leur version idéale du logement collectif. Mais cette dernière rappelle que la mixité fonctionnelle est *plus* que la simple superposition d'étages de commerces, de bureaux et de logements. Appliquée uniquement par quelques coopératives – principalement alémaniques –, la véritable diversité d'usages doit désormais être étendue à tout type d'habitat collectif, qu'il soit financé par les autorités publiques ou des investisseurs privés. La densification pourra alors être étroitement associée à une nouvelle qualité de vie urbaine.

Cedric van der Poel